

Rando Accueil



PRESENTATION

Un réseau d'établissements positionnés « Nature et Randonnée »

Rando Accueil est à la fois une marque nationale qui identifie des établissements touristiques offrant nécessairement une prestation d'hébergement et qui garantit des services et des prestations adaptés à la demande des clientèles « randonnées et activités de nature ».

Une démarche au service des projets de territoire

Les établissements Rando Accueil peuvent servir de « colonne vertébrale » pour l'organisation d'une offre sur de grands itinéraires ou le réseau d'établissements Rando Accueil peut être utilisé comme une plate forme de production pour l'organisation d'une offre sur une thématique « patrimoniale », « sportive »...

Une démarche qualité

Elle repose sur trois axes :

- un contrôle interne continu qui porte autant sur l'offre et les services que sur l'établissement lui-même (locaux et équipement),
- la certification de services, démarche volontaire « d'évaluation et de progression » de l'entreprise (JO janvier 2006),
- la marque Qualité Tourisme, démarche associée (au niveau de l'audit externe) à la certification de services, Rando Accueil étant réseau délégué pour l'attribution de la marque.

L'histoire du réseau :

- **1973-1974** : naissance des associations de randonnée et du concept de gîte d'étape
- **1993** : naissance de Rando Plume et de l'association Grand Accueil
- **2001** : création de Rando Accueil et développement de quatre enseignes
- **2008** : ouverture à tous les types d'établissements touristiques et renforcement du positionnement sur le marché « randonnée et activités de nature »

En 2008, **285** établissements adhèrent au réseau national.

Les outils du réseau :

- Un référentiel unique pour tous les types d'établissements et une grille de labellisation.
- Le site Internet national www.rando-accueil.com qui valorise l'ensemble de l'offre et propose un espace de gestion du site personnel de chaque établissement, au sein du site national (à partir de fin 2009).
- Un accompagnement des professionnels à la constitution de leur offre (ateliers « production – mise en marché »).
- Un document de promotion générale, le flyer marque-page.

MODALITES D'ADHESION

La démarche de labellisation repose sur deux axes :

1- Le porteur de projet (créateur d'un établissement ou candidat à la labellisation) saisit le réseau. L'accompagnement jusqu'à la labellisation est assuré par une chargée de mission qui se déplace sur le terrain : elle permet de valider la positionnement de l'établissement sur le marché « randonnée et activités de nature » (critères techniques du référentiel) et doit aboutir à l'émergence d'une offre d'activités cohérente avec le territoire d'implantation de l'établissement (critères commerciaux : production touristique et partenariats professionnels et institutionnels). Les visites de contrôle ont lieu tous les 3 ans et le suivi des établissements est régulier pour permettre un véritable travail sur l'offre d'activités (élaboration, actualisation, évolution et renouvellement). Une visite de contrôle spécifique est programmée quand un client nous saisit pour insatisfaction.

2- Le territoire sur lequel est situé le futur établissement (communauté de communes, pays, pays touristiques, ...) est engagé sur un projet de développement en lien direct avec la thématique « randonnée et activités de nature » et sollicite Rando Accueil pour structurer une offre cohérente à l'échelle du territoire. Le référentiel et la démarche de labellisation sont ici des outils au service de la structuration et la qualification de l'offre de ce territoire, dans une démarche partenariale et négociée préalablement....

CRITERES DE LABELLISATION

Les établissements candidats à la labellisation doivent :

- correspondre aux fondamentaux du réseau (cf premier chapitre du référentiel)
- répondre aux caractéristiques techniques du référentiel
- respecter la réglementation en vigueur concernant leur catégorie (hôtel, chambre d'hôte...).

Le label Rando Accueil s'applique à des établissements proposant obligatoirement de l'hébergement. Ils peuvent être de différents types : gîtes d'étape ou de séjour, maisons d'hôtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings, villages vacances, villages de gîtes, centres d'activités avec hébergement ...

Un établissement Rando Accueil doit nécessairement être ouvert au minimum 6 mois par an sauf situation exceptionnelle.

Un établissement Rando Accueil est capable de proposer une formule et un tarif à la nuitée. La nuitée étant une nuit pour une personne avec ou sans petit déjeuner.

L'établissement candidat à la labellisation doit obligatoirement fournir une offre d'activités structurée pour entrer dans le réseau (présentation de l'offre du territoire, recensement et description de plusieurs itinéraires à pied, à vélo, « coup de cœur » et activités en partenariat avec un ou des prestataires locaux).

DUREE DE L'ENGAGEMENT

Signature d'une convention de labellisation à l'entrée dans le réseau pour 3 ans, reconductible annuellement.

CONTACTS

RANDO ACCUEIL : 7C, rue Pierre Texier - 35760 MONTGERMONT

Tel. 02 99 26 13 50

<http://www.rando-accueil.com>

info@rando-accueil.com

EN RESUME

Grâce à la constitution de partenariats et le travail en réseau, le dispositif Rando Accueil contribue au positionnement, dans le champ de la randonnée et des activités de nature, d'établissements touristiques existants sur un territoire.

HÉRAULT TOURISME
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE

Maison du Tourisme,
Avenue des Moulins,
34184 Montpellier Cedex 4
Tél. : +33 (0)4 67 67 71 71
herault-tourisme.com
adt-herault.fr



@HeraultTourismePro